



**HAL**  
open science

## Marguerite de Valois, Montaigne, l'“ Apologie de Raymond Sebond ”

Jean Balsamo

### ► To cite this version:

Jean Balsamo. Marguerite de Valois, Montaigne, l'“ Apologie de Raymond Sebond ”. *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 2012, La Cour de Nérac au temps de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois, 24 (1), pp.225-242. 10.3406/albin.2012.1234 . hal-03268291

**HAL Id: hal-03268291**

**<https://hal.univ-reims.fr/hal-03268291v1>**

Submitted on 20 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Marguerite de Valois, Montaigne, l'« Apologie de Raymond  
Sebond »

Jean Balsamo

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Balsamo Jean. Marguerite de Valois, Montaigne, l'« Apologie de Raymond Sebond ». In: Albineana, Cahiers d'Aubigné, 24, 2012. La Cour de Nérac au temps de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois. pp. 225-242;

doi : 10.3406/albin.2012.1234

[http://www.persee.fr/doc/albin\\_1154-5852\\_2012\\_num\\_24\\_1\\_1234](http://www.persee.fr/doc/albin_1154-5852_2012_num_24_1_1234)

---

Document généré le 23/01/2018

## MARGUERITE DE VALOIS, MONTAIGNE, L'« APOLOGIE DE RAYMOND SEBOND »

À la fin de son panégyrique de Marguerite de Valois, alors que celle-ci était prisonnière à Usson, Brantôme, en un développement topique du genre de l'éloge princier, évoque la clémence de la reine qu'il rattache à l'exercice des vertus chrétiennes :

Ceste Reyne a bien observé saintement ceste regle, pour se vouloir conformer aux commandements de son Dieu, qu'elle a toujours aymé, craint et servy devottement. Ores que le monde l'a abandonnée et luy faict guerre, elle a pris son recours seul à Dieu, qu'elle sert ordinairement tous les jours, et fort devottement [...] car jamais elle ne perd ses Messes, et fort souvent ses Pasques, et list fort en l'Esriture sainte, y trouvant son repos et sa consolation. Elle est fort curieuse de recouvrer tous les beaux livres nouveaux qui se composent, tant en lettres saintes qu'humaines.<sup>1</sup>

En 1581, sur le commandement de la reine, on imprima à Bordeaux un manuel de dévotion<sup>2</sup>. Cette dévotion s'était sans doute accentuée avec les épreuves. Elle constitua très tôt, aux yeux de ses contemporains, un des traits de la personnalité de la princesse, jointe à la conscience la plus orgueilleuse de son rang, et, sans contradiction, à la galanterie et la séduction. Pour des raisons faciles à comprendre, le dernier trait a été souligné plus que les autres, pour constituer l'essentiel de la légende posthume de la « reine Margot ».

---

1. Brantôme, « Sur la reine de France et de Navarre, Marguerite », [in] *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, éd. É. Vaucheret, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1991, p. 155.

2. *Prières et manuel de dévotion recueilli des Saints Pères et Docteurs de l'Eglise catholique. Auquel est sommairement compris tout ce qu'un Roy chrestien doit croire*, Bordeaux, S. Millanges, 1581 ; L. Desgraves, *Bibliographie des ouvrages imprimés à Bordeaux au XVI<sup>e</sup> siècle et par Simon Millanges (1572-1623)*, « *Bibliotheca bibliographica Aureliana* », t. 37, Baden Baden, V. Koerner, 1971, n° 65. L'ouvrage a peut-être été publié à l'occasion de la venue de la reine à Bordeaux pour la procession du Saint Sacrement, en janvier 1581 ; voir J. Boucher, *Deux épouses et reines à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle : Louise de Lorraine et Marguerite de France*, Publications de l'université de Saint-Étienne, 1995, p. 229-267, en particulier p. 261.

La reine était dévote<sup>3</sup>. Le cardinal de Tournon avait eu de l'influence sur sa foi, dès 1561, à l'époque du colloque de Poissy. Les négociations en vue de son mariage avec l'héritier du trône de Navarre furent difficiles précisément parce que Marguerite, suivant en cela les ordres de la reine-mère, refusait de se convertir au calvinisme, ainsi que l'exigeait Jeanne d'Albret. Brantôme explique ainsi les mauvais rapports entre la reine et son époux, le roi de Navarre, par « la diversité de leur religion ». L'explication néglige certes toute la dimension proprement politique d'un conflit dynastique et personnel. Marguerite n'était qu'un acteur secondaire de la tragédie politique, prise entre les intérêts de la Couronne de France et les ambitions de son époux, dont elle appuya provisoirement la cause en jouant contre Henri III. Mais cette dévotion explique certains événements des années 1578-1585, l'activité de la cour de Nérac et peut-être même une œuvre majeure de la pensée française de la Renaissance, l'« Apologie de Raimond Sebond » de Montaigne, dont l'histoire et partant le sens sont en partie liés à la question de son destinataire.

#### *La Dame de l'« Apologie »*

L'« Apologie de Raymond Sebond » constitue le chapitre 12 du second livre des *Essais* de Montaigne, publiés au printemps 1580. Le texte ne porte pas de dédicace. Il est toutefois adressé (ou semble l'être) à une dame anonyme :

Vous, pour qui j'ay pris la peine d'estendre un si long corps, contre ma coustume, ne refuyez point de maintenir vostre Sebonde, par la forme ordinaire d'argumenter, dequoy vous estes tous les jours instruite, et exercerez en cela vostre esprit et vostre estude.<sup>4</sup>

3. Sur cette dévotion, voir Mariéjol, *La Vie de Marguerite de Valois reine de Navarre et de France*, Paris, Hachette, 1928, p. 145.

4. *Les Essais*, II, 12, éd. J. Balsamo, M. Magnien et C. Magnien-Simonin, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 2007, p. 591-592. Ce « vous » désigne bien une deuxième personne de politesse et non pas un pluriel indéfini, contrairement à ce qu'indique la version italienne de Marco Ginammi (ou Girolamo Canini), dont le traducteur a été sensible à la contradiction d'une adresse sans dédicace : « Voi, per amor de' quali », *Apologia di Raimondo di Sebonda*, Venise, Ginammi, 1634, p. 114. La leçon « instruite » indique qu'il ne s'agit pas non plus d'un féminin pluriel adressé aux « Dames » en général ; le texte présente sur ce point

C'est à la demande de cette Dame qu'il a été composé :

Vous qui par l'autorité que vostre grandeur vous apporte, et encore plus par les avantages que vous donnent les qualitez plus vostres, pouvez d'un clin d'œil commander à qui vous plaist, deviez donner cette charge, à quelqu'un qui fist profession des lettres, qui vous eust bien autrement appuyé et enrichi ceste fantasie.

Plus haut dans le texte, Montaigne faisant allusion à l'autorisation qui lui avait été donnée d'introduire des citations latines dans son texte, justifiait avec esprit un passage obscène pris de Martial :

J'use en liberté de conscience de mon Latin, avecq le congé que vous m'en avez donné.<sup>5</sup>

Cette relation au destinataire n'est pas formulée, ordonnée et construite selon le code rhétorique établi, dont Montaigne avait montré sa parfaite maîtrise dans les dédicaces qui ouvraient les différentes parties des *Œuvres* de La Boétie dont il était l'éditeur, en 1571, et dans celles qui accompagnent certains chapitres des *Essais*, sur lesquelles je reviendrai. Il s'agit plus exactement d'un rappel, dans le corps même du texte. Celui-ci est assez clair : la destinataire n'est pas nommée, mais les termes employés par Montaigne la désignent comme une de ces Dames qui constituaient le public auquel était destinée la traduction française de la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond, que « beaucoup de gens s'amuse à lire, et notamment les Dames »<sup>6</sup>. Cette Dame était en butte aux manigances de quelques « nouveaux docteurs » qui cherchaient à saper sa foi en critiquant l'ouvrage de Sebond, afin de la gagner à leur cause. À sa demande, Montaigne lui fournit les arguments qui lui permettront de leur répondre, dont un argument décisif, mais difficile à utiliser et dangereux : en déniait à tout savoir humain la possibilité de dire la vérité sur Dieu, il met à bas l'édifice rationaliste d'une « théologie naturelle », mais il réfute *ipso facto* la prétention qu'ont les adversaires de Sebond de détenir la vérité ; leur propre discours sur Dieu et la

---

une parfaite stabilité, alors même que l'« Apologie » est un des chapitres que Montaigne a le plus retravaillés.

5. *Les Essais*, cit., p. 499.

6. *Les Essais*, cit., p. 460.

religion n'est pas plus pertinent. La difficulté de lecture de l'« Apologie » provient moins de la mise en forme tardive de développements et de rédactions d'époques diverses que de sa forme paradoxale, en apparence contradictoire, mettant en œuvre toute la tradition du scepticisme chrétien. Pour faire taire les « nouveaux docteurs », Montaigne sacrifie Sebond. Son dessein apologétique, dirigé contre les novateurs, n'en est pas moins clair.

L'adresse qui ordonne le texte a été considérée par certains critiques soit comme une négligence de Montaigne, qui aurait laissé subsister un état antérieur de son texte sans le corriger, soit comme une simple fiction relevant d'une stratégie argumentative : Montaigne aurait voulu faire croire qu'il avait composé sur ordre un texte aussi peu conforme au reste de son livre<sup>7</sup>. Le plus souvent cette adresse a été interprétée comme une dédicace effective, confirmant une relation de commande ou de patronage. Grace Norton avait proposé le nom de Catherine de Bourbon (1559-1604), la sœur de Henri de Navarre, à laquelle Montaigne fait une probable allusion dans un autre chapitre<sup>8</sup>. Mais cette identification avec une princesse protestante, qui semble n'avoir jamais témoigné de la moindre hésitation en matière de foi, était contradictoire avec le contexte même de l'« Apologie ». Le Dr Armaingaud l'a justement réfutée<sup>9</sup>. Fortunat Strowski aurait aimé, écrit-il, que la destinataire fût Catherine de Médicis, tout en se rendant compte que cette autre hypothèse était impossible à soutenir<sup>10</sup>. C'est l'abbé Joseph Coppin qui, le premier, après une allusion de Pierre

7. Voir E. Marcu, « Les dédicaces de Montaigne et l'inconnue de l'Apologie », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, 3<sup>e</sup> série, 27 (1963), p. 36-42.

8. Dans un ajout au chapitre I, 24, Montaigne fait allusion à « une fille, la première de nos Princesses, parlant de quelqu'un », *Les Essais*, I, 24, p. 138. Le texte est un ajout publié en 1588. Critiquant l'identification traditionnelle avec Marguerite de Valois, qui est effectivement la première princesse de France, mais qui n'est plus « fille » depuis son mariage avec Henri de Navarre, P. Villey propose le nom de Catherine de Bourbon, une princesse que Montaigne, intime de la comtesse de Guiche, avait pu rencontrer dans les années 1585 : *Les Essais*, éd. F. Strowski, F. Gebelin et P. Villey, Bordeaux, Imprimerie nouvelle Pech, 1906-1920, t. IV, p. 69.

9. Voir G. Norton, *Studies in Montaigne*, New York – London, MacMillan & Co, 1904, p. 1-58, ici, p. 51 ; Dr. A. Armaingaud, « Quel est le nom de la dame à l'intention de laquelle Montaigne a composé le chapitre XII du livre II des *Essais* », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 1<sup>e</sup> série (1921), p. 325-337 et 390.

10. F. Strowski, *Montaigne, sa vie publique et privée*, Paris, Editions de la Nouvelle revue critique, 1938, p. 157.

Villey, a proposé d'identifier avec Marguerite de Valois la Dame mystérieuse qui aurait encouragé Montaigne à composer l'« Apologie »<sup>11</sup>. Coppin et Villey reprenaient en fait une indication donnée par Amaury Duval dans son édition des *Essais* publiée en 1820, qui elle-même suivait une tradition datant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle :

Sur un exemplaire que je possède des *Essais*, chargé de notes manuscrites de M. Jamet, littérateur érudit, mort en 1778, et qui avait été un des collaborateurs de *L'Année littéraire*, je lis : « la Dame à qui Montaigne adresse ce chapitre était Marguerite de Valois, femme de Henri IV. J'appris cette anecdote de M. Coste peu de temps avant sa mort ; il la tenait de feu M. Lancelot, de l'Académie des Belles-Lettres ».<sup>12</sup>

François-Louis Jamet (1710-1778), mentionné par Meunier de Querlon comme un de ses collaborateurs pour l'édition du *Journal du voyage* de Montaigne, était curieux des clefs des *Essais* ; on conserve un exemplaire portant ses annotations<sup>13</sup>. Il avait enregistré une information supplémentaire transmise par Pierre Coste (1668-1747), l'éditeur des *Essais* en 1724, qui lui-même l'avait reçue d'Antoine Lancelot. On ignore les sources de ce dernier. Sa riche bibliothèque, dispersée en 1741, contenait un exemplaire des *Essais* dans l'édition in-folio de 1657, qui portait peut-être des annotations<sup>14</sup>. Compte tenu du sérieux

---

11. J. Coppin, « Marguerite de Valois et le *Livre des créatures* de Raymond Sebond », *Revue du Seizième siècle*, 10 (1923), p. 57-66. P. Villey, *Les Essais*, cit, t. IV, p. 227 mentionnait déjà cette hypothèse en recourant à la mention de Jamet ; voir également J. Plattard, *Montaigne et son temps*, Paris, Boivin, 1933, p. 185.

12. *Essais [...] avec de nouvelles notes par Amaury Duval*, Paris, Chassériau, 1820.

13. Voir G. Richou, *Inventaire de la collection des ouvrages et documents réunis par J.-F. Payen et J.-B. Bastide sur Michel de Montaigne*, Paris, 1870, n° 43 : *Les Essais*, Paris, Vve Salis, 1608 ; le volume est conservé à la BnF (Z Payen 43). Sur ces annotations, voir A. Boase, « Montaigne annoté par Florimond de Raemond », *Revue du Seizième siècle*, vol. 15 (1928), p. 237-278, et P. Bonnet, « Une nouvelle série d'annotations de Florimond de Raemond aux *Essais* de Montaigne », *BSAM*, 3<sup>e</sup> série, 10 (1959), p. 9-23. Dans une lettre du 10 août 1841 adressée au Dr Payen, Eugène Coquebert de Montbret se dit curieux de « savoir en quelles mains se trouve l'exemplaire de l'édition de 1725 chargé de notes de Jamet », BnF, Z Payen 657, 9.

14 *Catalogue des livres de feu M. Lancelot, de l'Académie Royale des Belles-Lettres*, Paris, G. Martin, 1741, n° 661. L'académicien Antoine Lancelot (1675-1740), bibliothécaire à la Mazarine, ne doit pas être confondu avec l'helléniste Claude Lancelot (1616-1675).

de ces lettrés, aux origines de toute la science montaignienne, la précision recueillie par l'abbé Coppin n'est pas à rejeter *a priori*.

Selon Coppin, vers 1576, Marguerite, qui avait lu la *Théologie naturelle* du théologien catalan Raymond Sebond, aurait chargé son traducteur Montaigne, alors bien en cour, d'en justifier la portée et l'utilité au moment des débats religieux. Montaigne, qui préparait la révision de sa version pour une nouvelle édition, se serait plié à cet exercice en reprenant à la hâte des développements indépendants qu'il avait déjà rédigés, d'après Plutarque, sur l'intelligence des animaux et sur la critique de la raison humaine. Les conditions de ce travail, fait dans l'urgence, expliqueraient pourquoi l'« Apologie » n'a pas le style aulique qui conviendrait à la dédicataire. L'hypothèse de Coppin concernant la dédicataire est généralement acceptée. Elle a été corrigée en ce qui concerne le moment et le lieu de la commande : selon Eugénie Droz, c'est à la cour de Nérac, au cours de l'année 1579, que Marguerite de Valois aurait confié cette tâche à Montaigne<sup>15</sup>.

#### *Montaigne et Marguerite de Valois*

Les relations entre Montaigne et la reine de Navarre sont attestées, mais ce sont des relations rares, indirectes, postérieures en tout cas à la publication des *Essais* et de L'« Apologie ». Le 8 février 1582, Montaigne, en qualité de maire, accompagné des jurats, vint saluer le roi et la reine de Navarre à Cadillac, la reine étant marraine d'une fille de Louis de Foix-Gurson et de Diane de Foix, les protecteurs de l'écrivain<sup>16</sup>. En août 1583, la reine revint en Gascogne, après avoir été chassée de la cour par son frère. Henri de Navarre refusa de la recevoir et demanda à Henri III réparation de l'affront qui lui avait été fait. On a supposé que Montaigne, réélu maire de Bordeaux, aurait alors servi d'intermédiaire entre le roi et la reine, à la fin de l'année, au moment de la prise de Mont-de-Marsan, un événement qui suscita une intense activité diplomatique, dans laquelle il fut impliqué. Il est

---

15. Voir E. Droz, « La reine Marguerite de Navarre et la vie littéraire à la cour de Nérac (1579-1582) », *Bulletin de la Société des bibliophiles de Guyenne*, XXXII, 79-80 (1964), p. 76-120, en particulier p. 120 ; É. Viennot, *Marguerite de Valois*, Paris, Payot, 1993, p. 121.

16. Voir P. Lauzun, *Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne d'après ses livres de comptes (1578-1586)*, Paris, A. Picard, 1902, p. 196.



en tout cas difficile de reconnaître Montaigne sous le personnage évoqué par la reine dans une lettre adressée à Bellièvre, datée du 16 novembre 1583 : « J'ai vu Montagne depuis que vous estes parti ». En dépit de marques fréquentes de désinvolture princière, la reine était trop attentive aux formes de l'étiquette épistolaire pour nommer par son seul patronyme le maire de Bordeaux, qui était de surcroît chevalier de l'ordre du roi<sup>17</sup>. Le « Montagne » qu'elle mentionnait sans l'appeler « Monsieur » ne pouvait être qu'un secrétaire ou un personnage de rang subalterne, en l'occurrence François Montagne, secrétaire de Catherine de Médicis, fréquemment confondu avec Montaigne par des critiques soucieux d'étoffer une biographie trop peu documentée<sup>18</sup>. Il en est probablement de même dans une autre lettre, datée du 4 décembre de la même année, adressée au maréchal de Matignon : « j[']antretins hier Montagne, qui me mit en quelque doute »<sup>19</sup>. Le fait que le nom du seigneur de Montaigne n'apparaisse pas dans la correspondance de la reine, confirme qu'il n'était pas un de ses familiers. En revanche, il est certain que, par son rang et sa situation, Montaigne rencontrait d'autres personnages qui eux-mêmes étaient en relations directes avec la reine.

Dans sa propre correspondance avec le maréchal de Matignon, ou du moins ce qu'il en subsiste, les lettres que le maréchal lui avait adressées n'ayant pas été conservées, Montaigne ne mentionne aucune visite à la reine et ne nomme celle-ci qu'incidemment sans que ces mentions établissent des relations suivies : en juillet 1584, il dit supposer que le duc d'Épernon irait la voir ; le 26 janvier 1585, il de façon prudente les termes d'une lettre de Du Plessis-Mornay lui annonçant la réconciliation apparente entre la reine et le roi de

---

17. M. de Valois, *Correspondance 1569-1614*, éd. É. Viennot, Paris, Champion, 1998, n° 180, p. 258.

18. Voir Dr Payen, *Recherches sur Montaigne*, Paris, 1856, t. IV, p. 11 et p. 95. François Montagne est cité dans l'État de la maison de Catherine de Médicis, [in] Catherine de Médicis, *Lettres*, éd. H. de La Ferrière et G. Bagueuault de Puchesse, Paris, 1880-1943, t. X, p. 532 ; il est toujours désigné comme « Montagne », sans appellatif ni formule de courtoisie.

19. M. de Valois, *Correspondance*, n° 185, p. 265 ; Lauzun, p. 257 ; voir également R. Cooper, « Marguerite de Valois en Gascogne », [in] *Marguerite de France [sic] reine de Navarre et son temps*, actes du colloque, Agen, 1991, éd. M. Lazard et J. Cubelier de Beynac, Agen, 1994, p. 106 -132, ici, p. 114.

Navarre<sup>20</sup>. Le 9 février surtout, il répercute les bruits de l'arrestation de son secrétaire, Ferrand, et la confiscation des lettres qu'il portait, par les agents de Navarre. Il revint sur cette affaire dans une autre lettre, datée du 12 février<sup>21</sup>. S'il joue un rôle d'observateur et d'agent du maréchal de Matignon auprès des membres de la cour de Navarre lorsqu'elle est établie à Sainte-Foy<sup>22</sup>, Montaigne ne semble pas intervenir auprès de la reine, à Nérac, dont il était du reste assez éloigné, qu'il séjournât à Bordeaux ou sur ses terres du Périgord<sup>23</sup>. Pour sa part, le maréchal était en relations épistolaires régulières avec la reine, auprès de qui, de surcroît, séjournait régulièrement sa propre épouse, Françoise de Daillon du Lude<sup>24</sup>.

L'existence de relations entre Montaigne et la reine est encore plus incertaine pour la période antérieure au voyage d'Italie. Aucun document, aucune source ne permet de supposer qu'il aurait pu rencontrer la reine avant la venue de celle-ci en Gascogne, et *a fortiori* être admis à lui parler, lors des États de Blois, où elle était malade, ou dans le cadre de l'Académie du Palais, si du moins Montaigne a fréquenté cette institution. Il est très improbable que Marguerite ait pu charger Montaigne de lui expliquer la *Théologie naturelle* en 1576 comme le supposait J. Coppin. Montaigne n'a sans doute eu l'occasion de voir la reine de Navarre pour la première fois que lors de l'entrée publique de celle-ci à Bordeaux, le 18 octobre 1578. La reine était venue en Gascogne avec Catherine de Médicis qui souhaitait rétablir l'entente entre sa fille et le roi de Navarre, renouant avec la politique

---

20. Voir R. Cooper, « Montaigne et Matignon », *Montaigne Studies*, 13 (2001), p. 98-140.

21. Montaigne, lettres, [in] *Œuvres complètes*, éd. M. Rat, Paris, Gallimard, 1962, p. 1382, 1384, 1386, 1388.

22. Sur cette question, voir notre étude « Montaigne entre vie publique et vie privée », *Nouveau Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, 4 (2008), p. 259-275.

23. É. Viennot, *Marguerite de Valois*, p. 121. Le château de Montaigne se trouve dans l'actuel département de la Dordogne, Nérac dans le Lot-et-Garonne. Pour une véritable géographie montaignienne, voir J. Lafond-Grellety, « Le pays de Montaigne en Périgord », *Nouveau Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, 4 (2008), p. 157-168.

24. J. Boucher a confirmé en revanche que Melchior de Thorigny, devenue Mme de Vermont en 1582, une des dames de la reine, n'était pas la fille du maréchal de Matignon, mais appartenait à une famille homonyme, originaire du Forez, *op. cit.*, p. 51.

de compromis d'avant la Saint-Barthélemy. On peut légitimement supposer que sa qualité de chevalier de l'Ordre et sa fonction de gentilhomme de la cour de Navarre, dont il avait été pourvu à son insu un an plus tôt<sup>25</sup>, lui avaient donné un accès rapproché aux souverains durant leur séjour à Bordeaux, et qu'il a pu également les accompagner durant une partie de leur voyage en Guyenne. Mais si l'itinéraire et le séjour de la reine peuvent être précisément suivis, on ne dispose en revanche d'aucun document permettant d'y faire apparaître la figure de l'écrivain.

Après avoir quitté Bordeaux, le 30 octobre 1578, la reine, accompagnant Catherine de Médicis, avait gagné Agen et Toulouse. Elle était suivie du train de sa maison, dans laquelle on trouvait plusieurs aumôniers et chapelains<sup>26</sup>. À la fin de l'année et au début de l'année suivante, elle se partagea entre Port-Sainte-Marie et Nérac, capitale de l'Albret, où elle arriva le 15 décembre. La cité était protestante, mais le culte catholique était autorisé, l'Albret et l'Armagnac étant des domaines relevant de la couronne de France, le protestantisme n'avait pu y être imposé dans toute sa rigueur par la reine Jeanne, au contraire du Béarn, où, exerçant une pleine souveraineté, elle fit interdire le culte catholique en vertu des Ordonnances ecclésiastiques de novembre 1571, qui créaient une église réformée d'État. Le mois de janvier 1579 fut consacré aux préparatifs de la conférence entre catholiques et protestants, préparatifs qui aboutirent au traité du 28 février. Montaigne avait pu y assister, venu à la suite de M. de Foix (le marquis de Trans ou le comte de Gurson), dont il était un des conseillers juridiques. Toutefois, les débats de cette réunion politique ne semblent pas avoir porté sur des questions de dogme. On ne peut guère en faire le contexte de la commande de l'« Apologie ».

Pendant que la reine-mère poursuivait son voyage en Languedoc et en Provence, Marguerite de Valois resta à Nérac, où elle séjourna en février-mars, puis en juin 1579, avant de se rendre à Pau, à la cour

---

25. Montaigne note en effet dans son livre de raison, en date du 29 [en fait 30] novembre 1577 : « Henry de Bourbon roy de Navarre sans mon sceu et moy absant me fit depecher a Leitoure lettres patentes de gentilhomme de sa chambre », *Le Livre de raison de Montaigne sur l'Ephemeris historica de Beuther*, éd. J. Marchand, Paris, Compagnie française des arts graphiques, 1948, p. 302.

26. En particulier Gilbert de Beaufort, Henri Le Maignan, évêque de Digne, François Dasquanel, Jacques du Val et Claude Coquelet ; voir Lauzun, *op. cit.*, p. 26.

de son époux. C'est à cette occasion, le 7 juin, qu'elle eut à affronter une forte hostilité pour des motifs religieux, et qu'elle subit les vexations du secrétaire d'État Du Pin<sup>27</sup>. L'exercice du culte catholique lui fut concédé dans des conditions humiliantes, qui suscitèrent sa vive indignation contre ce « Petit Genève de Pau », où elle proclama bien haut qu'elle ne remettrait jamais les pieds. La reine rapporte l'incident dans ses *Mémoires*, en insinuant qu'elle avait été victime d'une machination à laquelle son chancelier Pibrac avait prêté la main, afin de l'inciter à revenir à la cour de France. Peut-on alors supposer que c'est à la suite de cet événement, et peut-être des moqueries que suscitait l'intérêt que la reine témoignait à la *Théologie naturelle*, que Montaigne aurait rédigé ou plus probablement mis en forme décisive son « Apologie », au cours de l'été et de l'automne 1579, afin de réfuter les docteurs protestants par l'habileté d'un « dernier tour d'escrime » ? Mais selon le témoignage de la reine et celui de plusieurs de ses contemporains, l'été 1579 passe pour avoir été l'âge d'or de la « petite Cour », et les questions de religion n'étaient plus un sujet de conflit.

La reine prolongea son séjour à Nérac durant l'automne et dans les premiers mois de l'année 1580. Montaigne fit imprimer ses *Essais* à la fin du printemps de cette même année, et au mois de juin, il quitta Bordeaux pour Paris, le siège de La Fère puis l'Italie, alors que Henri de Navarre reprenait les armes contre le maréchal de Biron. Durant l'automne 1580, la reine séjourna chez le marquis de Trans, le protecteur de Montaigne. Elle fut associée aux pourparlers de la paix de Bergerac et aux négociations du Fleix, qui entérinèrent la disgrâce de Biron. Certains critiques supposent qu'à cette occasion, elle aurait apporté son appui à l'élection de Montaigne à la mairie de Bordeaux pour le récompenser de ses services<sup>28</sup>.

### *Théologie et dévotion dans l'entourage de la reine Marguerite*

Si les circonstances d'une éventuelle commande royale restent obscures, par son propos l'« Apologie » peut être rapprochée des

27. Voir Lauzun, p. 107 ; Mariéjol, p. 150-151.

28. Sur les conditions de cette nomination, voir P. Desan, « L'appel de Rome, ou comment Montaigne ne devint jamais ambassadeur », [in] *Chemins de l'exil. Havres de paix*, actes du colloque, Tours, CESR, 2007, éd. J. Balsamo et C. Lastraioli, Paris, Champion, 2010, p. 229-259.

intérêts de Marguerite de Valois. Celle-ci, comme sa belle sœur la reine Louise<sup>29</sup>, était bien une lectrice de La *Théologie naturelle* de Raimond Sebond, traduite par Montaigne, et plus tard, des *Essais*. Si l'on en croit ses *Mémoires*, elle avait trouvé une certaine consolation, en 1576, alors qu'elle était en résidence surveillée au Louvre, après la fuite de son époux, en même temps que son frère, le duc d'Alençon, en « lisant en ce beau livre universel de la nature [...] faisant de cette cognoissance une eschelle de laquelle Dieu est le dernier et le plus haut eschelon »<sup>30</sup>. Son exemplaire, du reste, est précisément mentionné dans l'inventaire de ses livres, en compagnie des *Essais* : « Théologie naturelle de Remond Sebond couvert de maroquin vert lavé et réglé doré prisé vingt sols »<sup>31</sup>. Il figure dans une longue série de textes de spiritualité, de dévotion et de polémique religieuse de même format, des *Prédications* de Louis de Grenade (Paris, Chaudière, 1582) dans la version de Nicolas Colin, à une *Théologie contre les athéistes* (Paris, 1613), de J. Le Breton. Par sa date, il semble même avoir joué un rôle en quelque sorte initiatique, comme si Marguerite était venue à la littérature de dévotion par la *Théologie naturelle*, pour laquelle elle aurait conservé une affection particulière. De leur côté, des seigneurs protestants de la cour de Navarre lisaient aussi la *Théologie naturelle*, ainsi Sully, dont l'exemplaire est conservé à la Bibliothèque Victor-Cousin, et surtout Turenne, si proche de la reine Marguerite<sup>32</sup>.

L'« Apologie » est aussi à mettre en relation avec un autre ouvrage d'une haute ambition théologique, adressé à la reine, au moment de son séjour en Guyenne. Montaigne allègue beaucoup

---

29. L'exemplaire de la reine Louise (Paris, Gourbin, 1581), relié à ses armes est décrit dans le catalogue de la vente du 6 octobre 2009, n° 63 (D. Courvoisier, expert) ; il porte sur le titre la devise très montaignienne « *Certus in incertis* » et la date 1592, peut-être de la main du bibliothécaire de la reine.

30. M. de Valois, *Mémoires et autres écrits 1574-1614*, éd. É. Viennot, Paris, Champion, 1999, p. 134.

31. M.-N. Matuszek, « La Bibliothèque de Marguerite de Valois », [in] *Henri III mécène*, éd. I. de Conihout, J.-F. Maillard et G. Poirier, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2006, p. 273-292, n° 136.

32. Voir le recensement des exemplaires dans notre étude « Un gentilhomme et sa *Théologie* », [in] *Montaigne et la théologie*, éd. P. Desan, Genève, Droz, 2008, p. 105-126, ainsi que R. Fage, « Un grand seigneur bibliophile, Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne », *Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1907, p. 272-282.

d'auteurs anciens, mais il évoque aussi parfois ses contemporains. Par deux fois dans son texte, il fait une claire allusion à François de Foix-Candale (1511-1594), évêque d'Aire, un prélat et un savant connu pour ses travaux de mathématiques et ses curiosités d'alchimiste. Celui-ci venait de publier une édition de la traduction latine du *Pimandre* de Mercure Trismégiste, établie avec l'aide de Joseph-Juste Scaliger, et il avait composé un long commentaire du même texte. L'ouvrage, achevé dès 1572, longtemps retardé, n'avait paru qu'en janvier 1579, à Bordeaux, chez Simon Millanges, avec une dédicace à Marguerite de Valois<sup>33</sup>. L'épître, datée du 21 décembre 1578 louait la piété de la princesse jointe à sa curiosité :

Je vous présente, Madame, ce petit discours, ayant esté adverty, et depuis l'ayant cogneu, par présente expérience de vostre excellente nourriture, entendement généreux, amour et devotion très-chrestienne et desir de toutes bonnes connoissances.<sup>34</sup>

Dans sa dédicace, François de Foix célébrait de surcroît l'excellence de l'entendement humain, pour mettre en évidence le mouvement de la « philosophie véritable », capable d'accéder à la connaissance du Souverain bien et des bienfaits de Dieu par la considération des choses invisibles. Critiquant ceux qui prétendent que « la philosophie ou inquisition des premières causes de Nature est grandement incompatible avec la connaissance de Dieu », il justifiait Mercure, présenté comme le fondateur de la théologie naturelle, et le dessein de son ouvrage, une œuvre « bien propre à la conjonction de la philosophie avec la religion chrétienne ». Il retrouvait dans le corpus hermétique non seulement toute la religion chrétienne, mais aussi les vérités mêmes du dogme catholique. La dédicace à Marguerite, une princesse nourrie de néo-platonisme et d'Aristote, se présentait comme une double apologie :

---

33. Sur les conditions de la publication, voir A. Chabé, « *Le Pimandre de Mercure Trismégiste de la Philosophie Chrétienne* par François de Foix, évêque d'Aire. Un contrat de libraire à Bordeaux au XVI<sup>e</sup> siècle », *Bulletin des bibliophiles de Guyenne*, 1948-1950, p. 92-102.

34. *Le Pimandre*, Bordeaux, S. Millanges, 1579, f. ã2. L'exemplaire de dédicace ne figure pas dans l'inventaire de la bibliothèque de la reine ; on connaît en revanche l'exemplaire d'une de ses dames de parage, Françoise de Foix-Candale, nièce de l'auteur, Catalogue de la librairie Paul Jammes, 232 [c. 1976], n° 109. Sur l'ouvrage, voir J. Dagens, « Le commentaire du *Pimandre* de François de Candale », [in] *Mélanges offerts à Daniel Mornet*, Paris, Nizet, 1951, p. 21-26.

celle du *Pimandre*, dont elle justifiait la lecture en termes chrétiens, celle du rationalisme qui permettait d'accéder à Dieu par la connaissance du monde, réunissant la philosophie et la foi. D'une certaine manière, le *Pimandre* offert à la reine et la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond peuvent être rapprochés. Le premier porte la plus haute science des Anciens ; la seconde est une vulgarisation, destinée aux Dames, du projet de connaître Dieu par la raison. Mais à l'inverse, la dédicace radieuse de François de Foix, célébrant les noces de la raison et de la foi, de la philosophie et de la théologie, a pour exact contraire le « fidéisme » de Montaigne, qui est en fait un scepticisme chrétien de référence augustinienne. À sa manière, s'ajoutant à la polémique antiprotestante apparente, la critique radicale de la science humaine et de la philosophie formulée par Montaigne pouvait aussi apparaître comme une réponse à la prétention dogmatique d'une philosophie chrétienne, émise par l'évêque d'Aire.

#### *Une dédicace impossible*

Marguerite de Valois a été la dédicataire du *Pimandre*. En revanche, qu'elle ait été la commanditaire et la destinataire de l'« Apologie de Raimond Sebond » reste une hypothèse. Cette hypothèse est vraisemblable, même si aucun document extérieur au texte ne l'appuie, tout comme aucun document n'atteste précisément des liens entre Marguerite et Montaigne entre 1576 et le début de l'année 1582. Il reste cependant des présomptions assez fortes pour admettre que ces liens aient existé, voire qu'ils aient pu exister à Nérac même.

Le véritable problème, en fait, que pose « L'Apologie » est moins celui de l'identité de la destinataire de l'adresse, que celui de l'absence de dédicace d'un texte si manifestement adressé. En d'autres termes, l'adresse impliquait une dédicace et les marques de cette adresse, à la fois si présentes et si incongrues dans le texte, soulignent d'autant plus fortement l'absence de cette dédicace. Il ne peut s'agir d'une négligence de Montaigne. Les *Essais*, dans leur ensemble, révèlent combien l'écrivain était attentif à corriger son texte pour en assurer la cohérence au fil des éditions. En l'absence d'un destinataire nommé, l'adresse aurait dû être supprimée dès la première édition et plus nécessairement encore dès la seconde, en 1582. Or ces « vous » subsistent même dans l'Exemplaire de Bordeaux et au-delà ; ils ont



été conservés par Montaigne, volontairement, pour donner à lire en creux une dédicace, dont ils rendent l'absence évidente et peut-être déchiffrable pour les initiés. On pourra ainsi supposer que la dédicace à la reine Marguerite était prévue comme le prolongement d'une commande, mais qu'elle a été supprimée au moment de l'impression du livre. S'agissait-il d'une initiative personnelle de Montaigne, désireux de faire disparaître de son texte une dédicace pourtant prestigieuse, qui aurait contribué à donner un lustre certain à son livre et qui de surcroît s'inscrivait dans le contexte des autres dédicaces à des Dames ? Dans ce cas, il aurait sans doute lissé son texte pour effacer aussi les marques de l'adresse. S'agissait-il au contraire d'une décision imposée à Montaigne ? Celui-ci aurait-il été contraint de supprimer de son livre la dédicace qu'il avait prévue, et qui aurait donné à lire, publiquement, le commandement et le patronage de la reine. L'absence de la dédicace révélerait alors un désaveu, comme si le nom même de Marguerite ne devait plus, ne pouvait plus apparaître dans les *Essais*, ou que l'« Apologie » était devenue inopportune, en termes religieux ou politiques, au moment de la publication du livre, au printemps 1580.

À défaut d'une réponse précise, qui ne pourrait être qu'une accumulation d'hypothèses supplémentaires, on pourra toutefois examiner à nouveau les quatre autres dédicaces des *Essais*, pour les mettre en relation à Marguerite de Valois et aux relations au sein de la cour de Nérac. Les dédicaces des chapitres I, 25 (« De l'institution des enfans »), I, 29 [29] (« Vingt neuf sonnets d'Estienne de La Boétie »), II, 8 (« De l'affection des peres aux enfans ») et II, 37 (« De la ressemblance des enfans aux peres ») nomment en effet quatre Dames appartenant à la haute noblesse de Guyenne : successivement Diane de Foix, comtesse de Gurson, Corisande d'Andoins, comtesse de Guiche, Mme d'Estissac et Mme de Duras. Rien de moins caché que cette relation qui permet de considérer *Les Essais* comme un « livre pour Dames », selon l'heureuse expression de François Rigolot<sup>35</sup>. Ces dédicaces structurent le livre, lui donnent un ordre, l'organisant autour de quatre chapitres désignés comme principaux. Elles peuvent toutes être datées de la dernière phase de l'élaboration du livre, dans les

---

35. F. Rigolot, « D'une théologie "pour les Dames" à une apologie "per le donne" », [in] *Apologie de Raimond Sebond. De la Théologia à la Théologie*, éd. C. Blum, Paris, H. Champion, 1990, p. 261-290.



derniers mois de l'année 1579, voire au début de l'année 1580. En même temps, elles situent Montaigne en relation à des premières lectrices, mais aussi à des protectrices et des patronnes, au sens social et politique du terme. Ces quatre Dames, de surcroît, sont proches de la reine ou appartiennent à sa maison. Louise de La Béraudière, veuve de Louis de Madaillan, seigneur d'Estissac, est mentionnée dans l'État de la maison de la reine dès l'année 1578<sup>36</sup>. Elle ne semble pas jouer de rôle dans les relations entre Montaigne et la reine ; Diane de Foix, comtesse de Gurson, accompagne la reine durant le voyage de Gascogne et sera sa dame d'honneur en 1582-1583. Née vers 1552, fille de Frédéric de Foix, le premier patron de Montaigne, elle avait épousé son cousin Louis de Foix, fils du marquis de Trans. La maison de Foix, la première de Guyenne, était également représentée dans la maison de Marguerite de Valois par Françoise de Foix, dite Mlle de Candale, fille de Henri de Foix, qui assumait la charge de dame d'honneur<sup>37</sup>. Les deux Dames de Foix, tante et nièce, étaient elles-mêmes les nièce et petite-nièce de François de Foix-Candale, l'auteur du *Pimandre*. Dans le chapitre « De l'institution des enfans », Montaigne fait un éloge marqué de la tradition lettrée des Foix en la personne de l'évêque d'Aire, dont il célèbre l'érudition :

[vous] qui estes d'une race lettrée (car nous avons encore les escrits de ces anciens Comtes de Foix, d'où Monsieur le Comte vostre mary et vous, estes descendus ; et François monsieur de Candale, votre oncle, en fait naistre tous les jours d'autres, qui estendront la cognoissance de cette qualité de vostre famille, à plusieurs siecles).<sup>38</sup>

Cet éloge visible, s'il n'est pas une palinodie, contribue à détourner l'attention des allusions contenues dans l'« Apologie » et la critique voilée de la préface du *Pimandre*. Il confirme de la façon la plus

36. Voir R. Trinquet, « En marge des *Essais* : la vraie figure de Mme d'Estissac ou les pièges de l'homonymie », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 18 (1956), p. 23-36.

37. Sur la relation de Montaigne avec la maison de Foix, voir notre étude « Un gentilhomme et ses patrons : remarques sur la biographie politique de Montaigne », *Montaigne politique*, actes du colloque, the University of Chicago, 2005, éd. P. Desan, Paris, H. Champion, 2006, p. 222-242.

38. *Les Essais*, cit., I, 25, p. 154.

manifeste le lien de Montaigne avec la maison de Foix : un lien féodal de « servitude »<sup>39</sup>.

Corisande d'Andoins, vicomtesse de Louvigny, était la dédicataire du chapitre contenant les 29 sonnets de La Boétie. Elle était devenue comtesse de Guiche par son mariage en 1567 avec Philibert de Grammont, gentilhomme de la chambre, capitaine d'une compagnie de cinquante lances et maire de Bayonne. Elle n'était pas membre de la maison de la reine, mais elle avait accompagné celle-ci jusqu'à Toulouse, durant son voyage en Gascogne, et il est attesté qu'elle se trouvait à Nérac au cours de l'automne 1580<sup>40</sup>. En juin 1583, voire dès 1582, après la mort de son époux, elle devint la maîtresse du roi de Navarre. Le chapitre II, 37 enfin concluait la première édition des *Essais*. La dédicace à Mme de Duras ne l'ouvre pas ; elle se trouve à la fin du texte, comme une dédicace qui résume et couvre la totalité du livre. Comme dans l'« Apologie », Montaigne cherche à se distinguer des hommes de lettres et autres faiseurs de livres. La dédicataire, Marguerite de Grammont, sœur de Philibert de Grammont et partant, belle-sœur de Corisande d'Andoins, avait épousé en 1572 Jean de Durfort, vicomte de Duras, qui fut tué au combat de Saint-Seurin sur l'Isle, en février 1587<sup>41</sup>. Dès 1579, elle était inscrite sur l'État de la maison de la reine.

Philibert de Grammont et Jean de Durfort-Duras, en dépit de liens familiaux anciens avec la maison d'Albret et de liens personnels avec Henri de Navarre, étaient des adversaires déclarés de ce dernier, qui les haïssait. Grammont avait accompagné le roi dans sa fuite de la cour de France en 1576, mais il semble avoir en fait été chargé par Catherine de Médicis de le surveiller. De retour à la cour de France, il fit partie du groupe des Mignons. Il entretenait en outre des liens suivis avec l'Espagne. En 1579, les deux beaux-frères étaient engagés dans le camp catholique et royal, et ils appuyaient le maréchal de Biron. En mars, à Nérac, une querelle entre Grammont et Duras alliés

---

39. *Ibid.*, p. 153.

40. Voir R. Ritter, *Cette grande Corisande*, Paris, Albin Michel, 1936, p. 5 et 75. Sur les relations de Montaigne et de la comtesse de Guiche, voir notre étude « Montaigne, le “sieur de Poifferré” et la comtesse de Guiche. Documents nouveaux », *Montaigne Studies*, 16 (2004), p. 75-91.

41. Sur le personnage, voir R. Ritter, « Une amie de Montaigne, Mme de Duras », *Bulletin de la société des amis de Montaigne*, 9 (1967), p. 29-38.

contre Turenne, puis une série de manœuvres mirent au comble l'hostilité du roi de Navarre et suscitèrent celle de Marguerite qui prit le parti de son époux. Grammont fut tué à la fin de l'été 1580 au siège de La Fère-en-Tardenois. Quelques années plus tard, la reine, en pleine rébellion contre son frère et son époux, nomma les Duras chevalier et dame d'honneur, et ils contribuèrent à la prise d'armes qui eut de si désastreuses conséquences pour elle.

Par le jeu de ses dédicaces, Montaigne précisait ainsi, de façon ostentatoire, ses liens avec les Foix, les Grammont et les Duras, auxquels le liait une vieille fidélité d'ordre féodal déjà confirmée par son père. En évoquant publiquement la faveur de l'amitié dont le gratifiait Mme de Duras, ou la servitude qui le liait à la comtesse de Gurson, il ne manifestait pas une sotte vanité nobiliaire, comme on l'a parfois prétendu ; il se rattachait à un camp. En 1580, lors de la première édition des *Essais*, il affichait son engagement ou mieux son implication. À travers les Dames nommées dans les *Essais*, ce sont bien les liens de Montaigne avec le parti royal et catholique de Guyenne qui apparaissent, et qui le situent dans l'opposition à Henri de Navarre<sup>42</sup>. Cet engagement prit un sens différent lors de la mairie de Bordeaux, dans le cadre de l'action du maréchal de Matignon ; Montaigne s'appuya alors sur Corisande d'Andoins, dont il était le conseiller, et il cherchait par elle à « convaincre le Béarnais d'en venir à ce que désire sa Majesté », selon les termes de l'ambassadeur d'Espagne<sup>43</sup>. En 1588, dans la grande édition parisienne des *Essais*, il confirmait publiquement son lien avec l'époux de la comtesse, dont il évoquait la mort :

Je fus entre plusieurs autres de ses amis, conduire à Soissons le corps de monsieur de Grammont, du siège de La Fère où il fut tué.<sup>44</sup>

Cette fidélité affichée, cet engagement dans l'opposition à Henri de Navarre donnent peut-être la clé de la publication des *Essais*, en termes politiques et religieux, et partant, ils expliquent pourquoi

---

42. Sur le contexte politique, voir A.-M. Cocula, « La Guyenne pour Montaigne », [in] *Montaigne politique*, cit., p. 176-201.

43. Ritter, cit., p. 255.

44. *Les Essais*, III, 4, cit., p. 880. Sur le personnage, voir R. Ritter, « Philibert de Grammont (1552-1580) », [in] *Mémorial du 1<sup>er</sup> congrès international des études montaignistes*, Bordeaux, 1963, Bordeaux, Taffard, 1964, p. 136-145.

l'« Apologie » ne pouvait pas porter une dédicace à Marguerite de Valois, ou plus exactement à la reine de Navarre. De surcroît, en dépit de la réfutation voilée de la préface du *Pimandre*, qui prouve que Montaigne n'était pas plus indulgent avec ses amis qu'avec ses adversaires, l'« Apologie », lue dans son détail et dans ses articulations logiques, apparaît clairement comme un texte dirigé contre les « nouveaux docteurs », tout comme la *Théologie naturelle* avait été traduite par Montaigne en relation aux « erreurs de Luther », comme un texte antiprotestant, que prolongent et qu'éclairent des chapitres politiques (« De la liberté de conscience », « De la fainéantise ») déplorant la passivité des rois de France dans leur lutte contre la rébellion. Les censeurs romains ne s'y trompèrent pas. Comme on le sait maintenant, ils n'exercèrent aucune censure sur le livre et moins encore sur l'Apologie, mais encouragèrent Montaigne, devenu par faveur exceptionnelle noble citoyen romain, à « aider à l'Eglise par [s]on éloquence »<sup>45</sup>. Telle quelle, ni dans le contexte de la cour de Nérac, après la Conférence de paix et dans l'atmosphère de réconciliation religieuse qui régnait durant l'été et l'automne 1579, ni au moment où la reine prit le parti de son époux contre son frère et le poussa à la guerre, l'« Apologie » n'était plus acceptable pour la reine, alors même qu'elle l'avait peut-être commandée quelques mois plus tôt pour conforter sa propre dévotion et ses pratiques de piété. Porteuse d'une intention polémique qui restait visible, rattachée par son contexte à l'engagement politique de son auteur, elle fut manifestement désavouée. L'adresse à la Dame mystérieuse qui subsiste peut être lue comme la réponse, ironique ou dépitée, donnée par Montaigne à ce désaveu.

Jean BALSAMO  
Université de Reims

---

45. Montaigne, *Journal du voyage*, éd. F. Rigolot, Paris, PUF, 1992, p. 131. Sur la question de la censure, voir la mise au point d'A. Legros, « Montaigne face à ses censeurs romains de 1581 (Mise à jour) », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 71 (2009), p. 7-34.